

Formulaire de consentement

COVID-19 test de masse en entreprise

J'accepte de participer à un test de dépistage régulier de la COVID-19. La participation est volontaire et je peux me retirer à tout moment. Je consens à ce que des échantillons de salive soient envoyés au laboratoire participant pour une analyse de la COVID-19. Les échantillons ne seront analysés qu'aux fins du diagnostic de la COVID-19 et seront ensuite détruits. En dehors de l'affectation à un Pool, aucune donnée personnelle ne sera collectée. Les échantillons seront regroupés et le résultat sera communiqué à l'institution. Les résultats des échantillons sont analysés statistiquement, sous forme anonyme.

En cas de résultat positif du Pool, je consens à un test PCR diagnostique individuel ultérieur, qui est obligatoire. Ce test a lieu dans la station de test cantonale Feldreben ou dans l'une des stations de test externes de Sissach ou de Laufen. Un test salivaire (pas de prélèvement nasal) est effectué si les consignes pré-analytiques ; ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer, ne pas se brosser les dents et ne pas mâcher de chewing-gum, sont respectées, pendant une heure au préalable. Les tests rapides antigéniques ne sont pas autorisés comme test ultérieur.

Si le deuxième test PCR diagnostique est positif, le résultat est communiqué à l'Office fédéral de la santé publique et au service médical cantonal de Bâle-Campagne, et je dois également me placer en isolement.

L'organisme public responsable du traitement des données personnelles est l'Office de la santé publique du canton de Bâle-Campagne, Bahnhofstrasse 5, 4410 Liestal.

Je consens à participer.

Au cours des 3 derniers mois, depuis le Date
j'ai eu une infection à la COVID-19. La participation est possible au plus tôt 3 mois après cette date.

Entreprise/Service

Prénom/Nom

Lieu/Date

Signature

Formulaire de consentement

COVID-19 test de masse en entreprise

En tant que parents/tuteurs, nous consentons à ce que notre fils/fille participe à un test de dépistage régulier de la COVID-19. La participation est volontaire et nous pouvons retirer la participation de notre fils/fille à tout moment. Nous consentons que les échantillons ne seront analysés qu'aux fins du diagnostic de COVID-19 et seront ensuite détruits. . En dehors de l'affectation à un Pool, aucune donnée personnelle de notre fils/ fille ne sera collectée. Les échantillons seront regroupés et le résultat sera communiqué à l'institution. Les résultats des échantillons sont analysés statistiquement, sous forme anonyme.

En cas de résultat positif du Pool, nous consentons un test PCR diagnostique individuel ultérieur, qui est obligatoire. Ce test a lieu dans la station de test cantonale Feldreben ou dans une station de test externe à Sissach ou Laufen. Un test salivaire (pas de prélèvement nasal) est effectué si les consignes pré-analytiques ; ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer, ne pas se brosser les dents et ne pas mâcher de chewing-gum, sont respectées, pendant une heure au préalable. Les tests rapides antigéniques ne sont pas autorisés comme test ultérieur.

Si le deuxième test PCR diagnostique est positif, le résultat sera communiqué à l'Office fédéral de la santé publique et au Service médical cantonal de Bâle-Campagne, et notre fils/fille devra également être placé en isolement.

L'organisme public responsable du traitement des données personnelles est l'Office de la santé publique du canton de Bâle-Campagne, Bahnhofstrasse 5, 4410 Liestal.

Je consens à la participation de mon fils/ma fille.

Au cours des 3 derniers mois, depuis le Date
mon fils/ ma fille a eu une infection à la COVID-19. La participation est possible au plus tôt
3 mois après cette date.

Entreprise/Service

Prénom/Nom enfant

Prénom/Nom Tuteur, tutrice

Lieu/Date

Signature

